

Le Blues des rythmes

irrégulomadaire n° 5 janvier 2014

Le mouvement pour l'abrogation du décret rythmes entamé il y a presque un an maintenant va-t-il sombrer ? L'unité que nous appelions de nos vœux ne servira-t-elle qu'à paralyser la lutte ? L'intersyndicale nationale devait annoncer avant les vacances, dans l'unité la plus large possible, la suite de la mobilisation nationale. Nous étions prêts à des compromis pour la réaliser...

Décret rythmes : ils capitulent ? On continue ?

Le 18, l'intersyndicale a cependant accouché, au terme de deux réunions, d'un texte en retrait, d'où toute

En bref

■ Classes prépas, pigeons et autres bonnets rouges, qu'ils grognent et le gouvernement cède. Les instits se battent depuis un an pour l'école publique et leurs conditions de travail - déjà bien dégradées : le mépris.

■ A Chelles (77), parents et enseignants font le même constat : les élèves sont épuisés. Quant aux enseignants...

■ Atelier foot pour les garçons, maquillage pour les filles... c'est aussi ça le périscolaire au rabais.

Brèves du Pré

■ Au Pré, les conseils d'école votent des motions pour l'abrogation. Ailleurs, des IEN tentent de les empêcher... en vain. Comme l'hiver 2013, ●●●

perspective concrète de mobilisation a été évacuée - même une demande d'audience au ministre n'a pu faire objet d'un consensus : la voie est libre pour les élections municipales... La fédération SUD Education, dans ces conditions, s'est résolue à ne pas signer ce qui ressemble à un acte de décès.

Nous ne renonçons pas : nous continuerons à nous battre, contre la territorialisation, pour construire une unité qui soit celle de la lutte et de la victoire, pas celle de la renonciation. Cette unité que nous avons réalisée nationalement dans l'interfédérale avec la CGT et FO, nous la construisons souvent aussi au niveau local avec les camarades du SNUIPP. Ce sont les personnels

qui ont été à l'initiative de la lutte en janvier 2013, en apostrophant les syndicats dans les salles des maîtres ; ce sont les personnels en grève d'Aubervilliers, avec leur intersyndicale locale unie, qui ont relancé la lutte à la rentrée 2013, ce qui a eu pour conséquence de réanimer l'interfédérale ; seules les luttes locales des personnels (soutenus par des intersyndicales locales) pourront maintenant remettre l'intersyndicale nationale sur les rails de la victoire.



5 déc. : 4^e jour de grève et....

La journée de grève du 5 décembre était en retrait par rapport à celle du 14 novembre. L'attitude illisible du SNUIPP au niveau national (et départemental dans le 93) y a

Et reconduire ?

contribué. Avec 50 % de grévistes sur le 93, 40 % au niveau national, elle est cependant loin d'être un échec. Depuis janvier 2013, relayant la volonté clairement ex-

primé de l'immense majorité des collègues, un mouvement de fond se poursuit. Que manque-t-il donc ? La grève massive et reconduite jusqu'à satisfaction des enseignants des écoles prépas apporte un élément de réponse. Il faudra finir par oublier la défaite de 2003 si nous voulons stopper la dégradation de l'école.

Créteil
Sud
Education
SUD Educ Créteil
01 43 77 33 59
11-13, rue des Archives
94010 Créteil cedex
contact@sudeduccreteil.org
tous les jours de 9 h à 17 h

Montreuil, Pierrefitte... : 2014 au pas de l'oie

Montreuil, Pierrefitte, deux ville parmi d'autres se préparant à l'application du décret pour 2014. Ou l'arrogance d'élus affichant leur mépris pour la communauté éducative.

Des élus qui continuent, droits dans leurs bottes, à affirmer

que cette réforme est bénéfique, niant l'évidence, tentant vainement de diviser enseignantEs et parents, territoriaux et enseignantEs.

A Pierrefitte, le maire PS table sur un format « A-B » : une partie des écoles finissant plus tôt deux jours de la semaine, une partie plus tard, et inversement les deux autres jours. On le voit dans les villes pas-

sées à 4,5 jours : c'est le pire du pire pour les élèves, qui perdent tout repère dans la semaine, c'est l'organisation qui entraîne le plus de

dysfonctionnement. Pourtant M. le Maire l'affirme : c'est la meilleure solution ! Et il s'appuie sur l'expérience catastrophique d'Aubervilliers ! C'est que l'intérêt des élèves et des professionnels lui échappe :

c'est le meilleur taux de rentabilité du périscolaire en rapport à l'embauche d'animateurs et

à l'occupation des locaux scolaires...

A Montreuil, la maire EELV n'y est pas allée par quatre chemins. Elle l'a dit aux territoriaux : « Les locaux sont à vous, les instits doivent s'y faire ! » Silence dans les rangs ! Le projet est centré sur l'allongement de la pause méridienne. Personnels (enseignantEs et territoriaux) et FCPE se mobilisent (90 % de grévistes le 14) : le 21, devant la mairie, contre le vote au conseil municipal !

La lutte c'est aussi dans les villes : exigeons la désobéissance !

Questionnaire rythmes : résultats

Une centaine de questionnaires revenus, 80% de Bondy. Des données à prendre donc prudemment. Les chiffres sont pourtant parlants : 90% des réponses révèlent une **fatigue accrue** des élèves et des personnels. 70% des enseignantEs de mater ont dû **rester après la classe** (manque d'animateurs). La **sécurité est jugée insuffisante** à 85 %. Les locaux utilisés pour les TAP sont essentiellement les **classes** (90%), mais aussi les préaux, les dortoirs... **Dysfonctionnements** : manque de formation des animateurs, dégradation accélérée du matériel, bruit, déplacements multipliés, taux d'encadrement non respecté...

Pour les **perspectives quant aux rythmes**, les avis sont très partagés entre les pistes proposées. Ce qui justifie une réponse, elle, nettement majoritaire (77%, à peu près le taux de grévistes dans le 93 et le 94) : **l'abrogation, et une concertation avec les équipes enseignantes**. Le mandat de SUD depuis janvier 2013 !

● ● ● c'est une moisson de motions.
■ APC en mater : 2x45 mn de 15h45 à 16h30, imposé par l'IEN, en alternance avec le périscolaire... C'est l'école, là, ou le centre ?
■ Pour **mobiliser localement**, SUD propose deux outils :
→ un tract à destination de la ville
→ un à destination des parents
Sur le site du syndicat : <http://sude.duccreteil.org/spip.php?rubrique226>

PE : flexibilisation du temps de service

Le statut des PE définit leurs obligations réglementaires de service à 24 h de classe par semaine. Au lieu de chercher à résoudre les problèmes posés par la réforme des rythmes dans le respect des statuts, le Ministère vient de communiquer aux syndicats un projet de décret portant « *modification des obligations de service des personnels enseignants du premier degré* », une véritable bombe.

La réforme des rythmes donnant lieu à des mises en œuvre différentes d'une école à l'autre, ce décret permettrait que les « *personnels enseignants du 1^{er}*

degré chargés soit de fonctions de remplacement soit de l'accomplissement d'un service hebdomadaire partagé entre plusieurs écoles » travaillent plus de 24 heures/semaine : « *les heures d'enseignement accomplies au cours de l'année scolaire en dépassement des obligations de service hebdomadaire [...] donnent lieu, au cours de cette même année, à un temps de récupération égal au dépassement constaté* » C'est un début d'annualisation du temps de travail, et assurément une flexibilisation. Cerise sur le gâteau : « *L'autorité académique définit le calendrier des temps de récupéra-*

tion ». Cela se fera « *après consultation de l'agent* », mais c'est le DASEN qui décidera quand les jours seront récupérés !

La DSDEN du 93 a déjà, en toute illégalité, rendu cette situation effective pour certaines villes (Romainville, Aubervilliers) où les ZIL se sont vus promettre, en guise de garantie de récupération de leurs heures, la « *bienveillance de l'institution* » !

Sud éducation refuse toute flexibilisation et annualisation du temps de travail, et revendique la définition de celui-ci par des maxima de service hebdomadaires diminués.